



ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 09/11/2016 portant création de la mention Animation sociale du BPJEPS, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 30/01/2020,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animateur mention Animation sociale est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance
BP4LMP200361	Madame AGAGNA Jade	18/03/1991 SOUEIX ROGALLE
BP4LMP200362	Madame ALLOY Pascale	09/11/1966 LE PLESSIS-TRÉVISE
BP4LMP200363	Madame AZEMA Corinne	09/11/1966 MARSEILLE
BP4LMP200364	Monsieur BARRANCO Anthony	08/04/1998 PERPIGNAN
BP4LMP200365	Madame CRESSON Pascale	27/12/1959 ARRAS
BP4LMP200366	Madame DAHMANI Wassila	11/05/1983 MONTFERMEIL
BP4LMP200367	Madame DUMOULIN-PICHERIT Gaëlle	18/08/1972 LE HAVRE
BP4LMP200368	Madame DUPRAT Delphine	30/01/1984 MONT-DE-MARSAN
BP4LMP200369	Madame FARGIER Clothilde	05/04/1995 BAGNOLS-SUR-CÈZE
BP4LMP200370	Madame GARCIA Carine	05/07/1969 PERPIGNAN
BP4LMP200371	Madame GODARD Laurie	13/03/1987 AIX-EN-PROVENCE
BP4LMP200372	Madame GOLDHECHT Christine	23/07/1963 PARIS
BP4LMP200373	Monsieur GUIHO Thibault	30/05/1990 TOULOUSE
BP4LMP200374	Madame HALEUX Sophie	05/04/1964 PETIT-QUEVILLY
BP4LMP200375	Monsieur LE MINH Nicolas	26/09/1995 TOULOUSE
BP4LMP200376	Monsieur LEMAN Marius	23/03/1996 ALÈS
BP4LMP200377	Madame LLORENS Isabelle	07/06/1967 RENNES
BP4LMP200378	Madame LOYER Carine	11/11/1979 PARAY-LE-MONIAL
BP4LMP200379	Madame MARIAUD Stéphanie	23/09/1973 Séoul
BP4LMP200380	Madame MARTIN Tiffany	28/06/1995 TOULOUSE
BP4LMP200381	Madame MEILLOUIN Karine	22/06/1972 BROU-SUR-



BP4LMP200382	Madame	MEUNIER	Charlotte	11/12/1966	CHANTEREINE
BP4LMP200383	Madame	MOREAU	Linda	11/06/1973	PARIS
BP4LMP200384	Madame	MOUNIER	Anne	22/08/1973	LILLE
			Laurence		MULHOUSE
BP4LMP200385	Madame	MUNOZ	Faizulys	23/12/1983	Barranquilla
		ANDRADE			
BP4LMP200386	Madame	NEGRE	Christelle,	08/08/1971	ALÈS
			Colette		
BP4LMP200387	Monsieur	NICOLAS	Kévin	26/04/1993	PERPIGNAN
BP4LMP200388	Madame	OCAMPO	Valérie	07/09/1966	PERPIGNAN
BP4LMP200389	Monsieur	ODIMULA	Odiho	18/02/1971	Bruxelles
BP4LMP200390	Madame	OUBERRANE	Amel	21/10/1988	ASNIÈRES-SUR-SEINE
BP4LMP200391	Madame	ROMANI	Caroline	21/03/1990	AUCH
BP4LMP200392	Madame	TAVEAU	Jessica	10/01/1984	SAUMUR
BP4LMP200393	Madame	TOUSTOU	Lea	22/12/1997	GENEVE
BP4LMP200394	Madame	VALENTIN	Isabelle	23/07/1966	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
BP4LMP200395	Monsieur	VARLET	Nicolas	01/09/1995	PERPIGNAN
BP4LMP200396	Madame	VOELTZEL	Catherine	04/08/1981	SOISSON

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Occitanie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montpellier, le 30/01/2020

Le directeur régional de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale

Pascal ETIENNE